

**VILLE DE BRUXELLES
COMMUNIQUE DE PRESSE
ECHEVINAT DE LA PROPLETE PUBLIQUE**

Lutte contre le vandalisme : 167 tags taxés en 6 mois !

Bruxelles, le 25 juillet 2014 – Depuis janvier 2014, 167 tags illégaux réalisés principalement au Centre-Ville ont été taxés. Ce sont 49 tagueurs qui ont été identifiés, dont 3 seulement habitent sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Durant le premier semestre de l'année, la Ville de Bruxelles a dressé 167 taxes contre des tags réalisés illégalement. 70% de ces tags ont été effectués dans le Pentagone.

Ce sont 49 tagueurs qui ont été identifiés. Seuls 3 auteurs habitent la Ville de Bruxelles. Les tagueurs habitent principalement dans les 18 autres communes de la Région bruxelloise (46), mais aussi en région flamande (6), en région wallonne (4), en France (4) et en Allemagne (1).

Le Service Propreté de la Ville de Bruxelles déploie chaque année d'importants efforts pour nettoyer les façades des particuliers qui ont été victimes de ce vandalisme : 3 peintres, 2 équipes de sablage et un marché à hauteur de 200.000€ conclu avec une firme privée spécialisée. En 2013, 4.000 tags ont été effacés.

Le Règlement contre les incivilités en matière de propreté prévoit une taxe de 150€ par tag.

« La Ville ne peut accepter d'être constamment défigurée par quelques-uns dont le seul propos est d'apposer, souvent de manière frénétique, une signature ou un signe, sans respect pour les autres usagers. Tout autre chose est le Street Art que je soutiens pleinement et encourage. Bruxelles regorge d'une multitude d'artistes qui s'expriment dans l'espace public, parfois spontanément, mais dans le respect de chacun » déclare l'Echevine de la Propreté Publique et de la Culture, Karine Lalieux.

Contact presse, Romain De Reusme
romain.dereusme@brucity.be – 02/279.48.54 - 0485/41.59.57